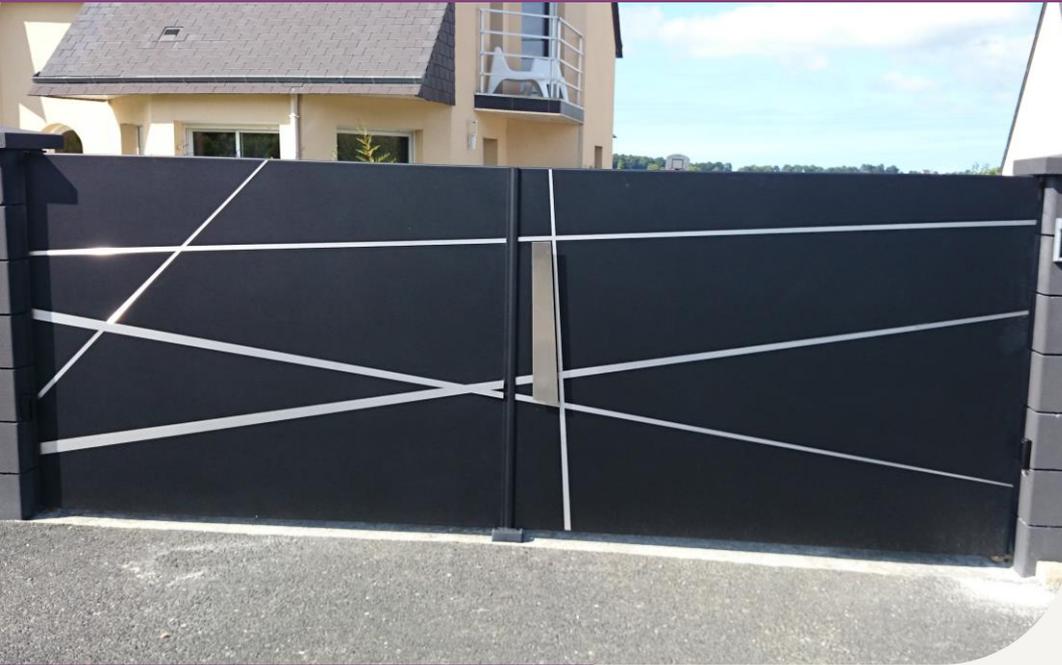


- LES MINIMALISTES -

Collection Écran et Naturéa - Modèle *Écran Électro*



Garantie structure



Garantie laquage



FABRICATION FRANÇAISE

Battant droit (A) – Noir 9005 FT

Sobriété, élégance et modernité sont les maîtres mots du portail aluminium Écran Electro. Ce modèle droit révèle toute sa beauté dans sa simplicité. Sa particularité réside dans un motif électro Alunox présent uniquement à l'extérieur, lui conférant un aspect unique et résolument contemporain. Les portails et portillons Écran Electro s'agrémentent d'une poignée Inox personnalisable au style très moderne.

Bénéficiez également d'une garantie exceptionnelle de 25 ans sur la structure et le laquage, gage de qualité et de sérénité.

> *Caractéristiques techniques*

Matériau	Aluminium
Systèmes d'ouverture	Battant – Couissant
Limites dimensionnelles battant	Largeur 4 750 mm - Hauteur 2 000 mm
Limites dimensionnelles couissant	Largeur 4 750 mm - Hauteur 2 000 mm
Limites dimensionnelles portillon	Largeur 1 500 mm - Hauteur 2 000 mm
Occultation	Plein
Forme	
Remplissage	Tôle aluminium ép. 2 mm – Motifs électro alunox extérieur uniquement
Montants	45 x 45 mm
Traverses	102 x 40 mm
Motorisable	Traverses basses et intermédiaires renforcées
Poignée	Poignée décorative Inox brossée intérieure et extérieure
Couleurs des gonds	À la couleur du portail



Autres coloris sur demande

savoirembellir.dirickx.fr

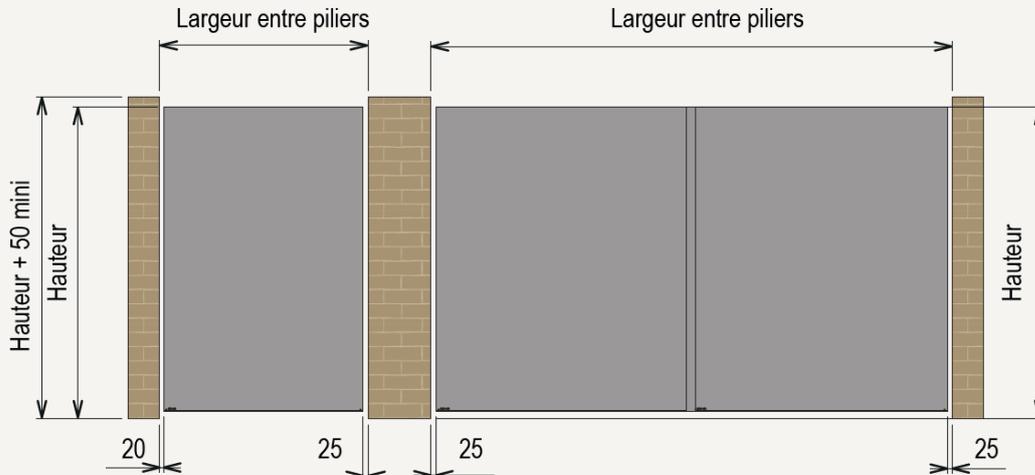
20, avenue de la République - 33430 Bazas - France
+(0)5 56 25 24 06 / rdproductions@rdproductions.fr

DIRICKX
le savoir-embellir

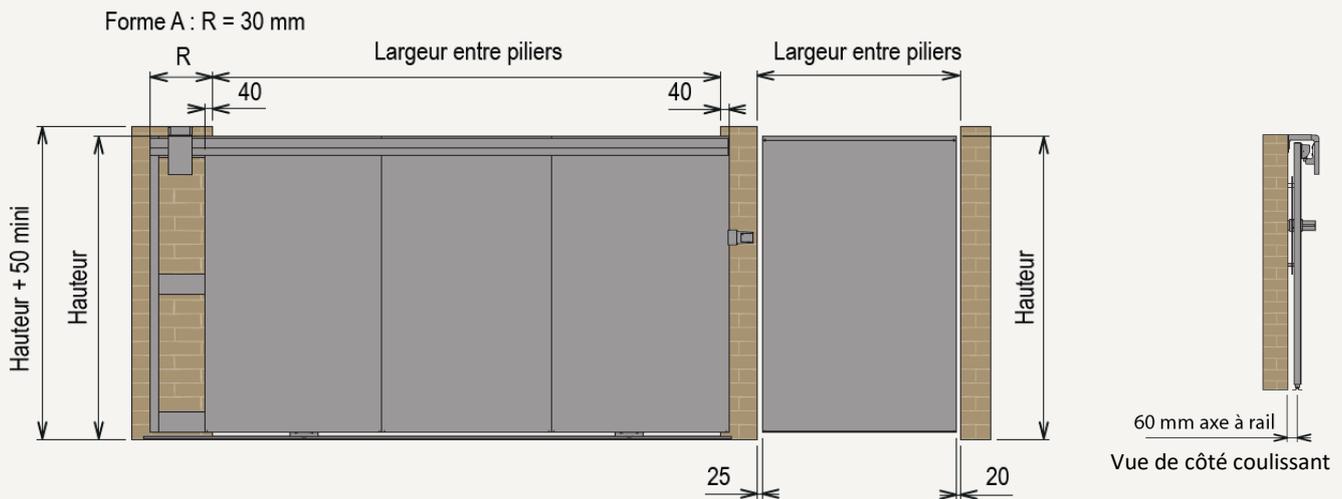
- LES MINIMALISTES -

Collection Écran et Naturéa - Modèle *Écran Électro*

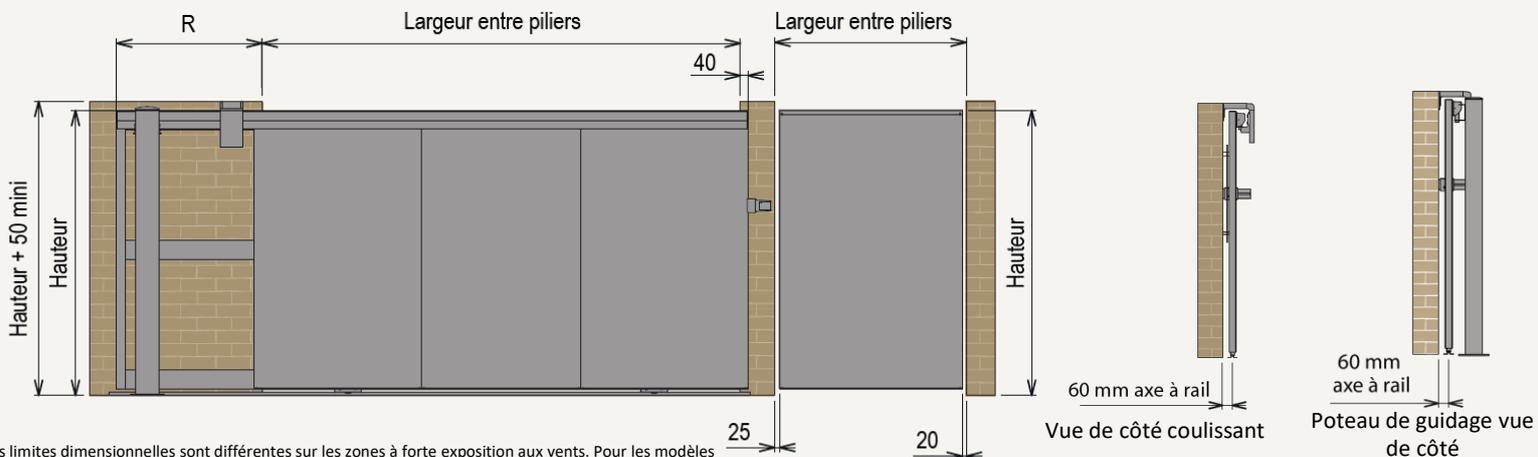
Battant



Coulissant



Au delà de 8m² : R = 760 mm



Les limites dimensionnelles sont différentes sur les zones à forte exposition aux vents. Pour les modèles pleins, la surface ne doit pas excéder 8m². Pour les vantaux compris entre 6m² et 8m² nous recommandons l'ajout d'un poteau de guidage supplémentaire. Les départements concernés sont l'Aude (11); les Bouches-du-Rhône (13); la Charente-Maritime (17); la Corse (2A/2B); les Côtes-d'Armor (22); le Finistère (29); le Gard (30); l'Hérault (34); la Loire-Atlantique (44); le Morbihan (56); le Nord (59); Le Pas-de-Calais (62); les Pyrénées-Orientales (66); la Somme (80); la Vendée (85).